

International General Certificate (IGC)

I. OBJECTIFS:

- Comprendre les fondements d'un Système de Management de Santé et Sécurité au travail.
- Comprendre son rôle et ses responsabilités dans un Système de Management de Santé et Sécurité au travail.
- Comprendre les dangers liés à son secteur d'activité et lieu de travail.
- Comprendre les principes et mesures de prévention de Santé et Sécurité au Travail.

II. CIBLE:

- Tous ceux qui ont un rôle à jouer et des responsabilités en matière de santé et sécurité dans leur métier (tous secteurs d'activité confondus) et qui veulent être reconnus mondialement pour leur compréhension et leurs connaissances en HSE.
- Cette formation convient aussi à ceux qui commencent une carrière HSE en Algérie et/ou à l'international

III. Durée :

- 12 jours

IV. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE:

- Animation participative et interactive.
- Exposés introductifs.
- Suivis de mise en pratique sous forme d'ateliers de travail

V. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

- Data Show
- Micro-ordinateur.

- Tableau blanc.

VI. CONTENU – PROGRAMME:

La formation NEBOSH IGC est divisée en 2 unités : IGC et IGC2.

Chaque unité sera évaluée séparément

✚ Unité IG1 : Management de la Santé et Sécurité à l'International (6 jours)

- ✓ Pourquoi devrions-nous gérer la santé et la sécurité au travail
- ✓ Comment fonctionnent les systèmes de gestion de santé et sécurité et à quoi ils ressemblent
- ✓ Gérer les risques - comprendre les personnes et les processus
- ✓ Surveillance et mesure de la santé et de la sécurité

Évaluation IG1:

Examen écrit de deux heures composé de dix questions obligatoires à réponses « courtes » et une question obligatoire à « réponse longue ». Les copies sont notées par des examinateurs externes désignés par NEBOSH.

✚ Contrôler les risques Unité IG2 : Évaluation des risques (6 jours)

- ✓ Santé physique et psychologique
- ✓ Santé musculo-squelettique
- ✓ Agents chimiques et biologiques
- ✓ Problèmes généraux liés au lieu de travail
- ✓ Équipement de travail
- ✓ Feu
- ✓ Électricité

Évaluation IG2 :

Examen pratique : évaluation des risques en entreprise à réaliser au plus tard 10 jours après la fin des cours de l'IG2. La partie IG1 doit avoir aussi été suivie.